# CAN Obligations à long terme 100/100†

30 septembre 2026

Un fonds canadien à revenu fixe offrant une occasion de production de revenu à plus long terme.

## Ce fonds vous convient-il?

- Vous désirez mettre votre argent à l'abri de l'inflation tout en le protégeant des répercussions des fortes fluctuations dans les marchés.
- Vous souhaitez investir à long terme dans des titres à revenu fixe émis par l'État et par des sociétés du Canada, avec une certaine pondération en titres étrangers à revenu fixe.
- Vous êtes à l'aise avec un faible niveau de risque.

COTE DE RISQUE

FAIBLE | MODÉRÉ | ÉLEVÉ

**Catégorie de fonds**
Revenu fixe canadien à long terme

**Date de création**
08 juillet 2013

**Ratio des frais de gestion (RFG)***
2,55 %
(31 décembre 2024)

**Gestion du fonds**
Canada Vie

## Dans quoi le fonds investit-il? (au 30 septembre 2026)



### Répartition de l'actif (%)

| | |
|---|---|
| Obligations Domestiques | 97,9 |
| Espèces et équivalents | 2,2 |
| Autres | -0,1 |



### Répartition géographique (%)

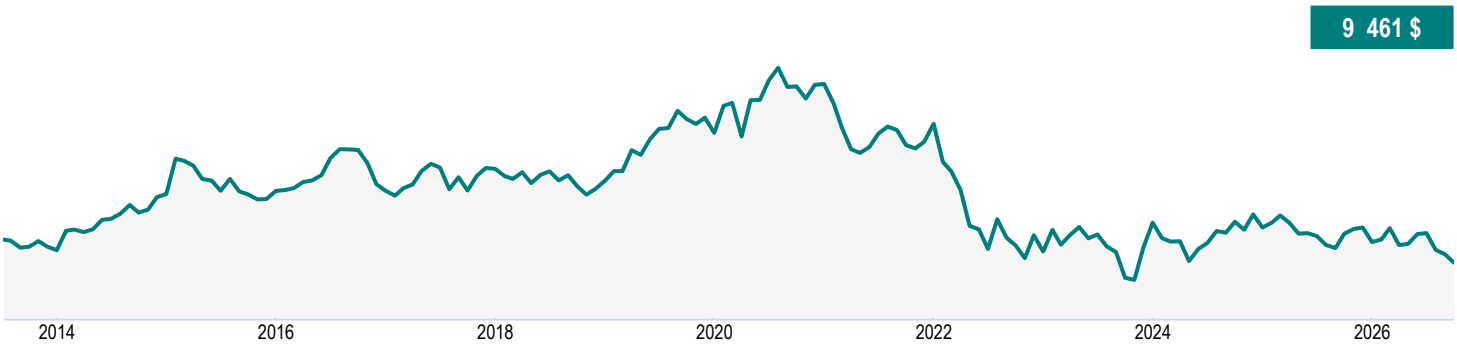
| | |
|---|---|
| Canada | 98,7 |
| Autre | 1,4 |
| Autres | -0,1 |



### Répartition sectorielle (%)

| | |
|---|---|
| Revenu fixe | 97,9 |
| Espèces et quasi-espèces | 2,2 |
| Autres | -0,1 |

## Croissance d'une somme de 10 000 $ (depuis la création du fonds)



# CAN Obligations à long terme 100/100†

30 septembre 2026

## Renseignements sur le fonds

Au 30 septembre 2026

| Principaux titres | % |
|---|---|
| Gouvernement du Canada 3,50 % 01-déc-2057 | 3,5 |
| Gouvernement du Canada 2,00 % 01-déc-2051 | 3,2 |
| Gouvernement du Canada 1,75 % 01-déc-2053 | 2,7 |
| Gouvernement du Canada 2,75 % 01-déc-2055 | 2,7 |
| Province de Québec 4,40 % 01-déc-2055 | 2,4 |
| Province de l'Ontario 4,60 % 02-jun-2039 | 2,1 |
| Province de l'Ontario 3,45 % 02-jun-2045 | 2,0 |
| Province de Québec 4,20 % 01-déc-2057 | 1,7 |
| Province de l'Ontario 2,90 % 02-déc-2046 | 1,6 |
| Province de Québec 3,10 % 01-déc-2051 | 1,5 |
| **Répartition totale des principaux titres** | **23,4** |

Au 30 septembre 2026

| Caractéristiques du portefeuille | |
|---|---|
| Écart-type | 9,78 % |
| Rendement du dividende | - |
| Rendement à l'échéance | 4,94 % |
| Durée (années) | 13,99 |
| Coupon | 3,78 % |
| Cote de crédit moyenne | AA |
| Capitalisation boursière moyenne (millions) | - |

**Actifs nets (millions de $)**
21,7 $

**Cours**
9,46 $

**Nombre de titres**
216

**Placement initial minimal**
500 $

**Codes de fonds**
AFA – CLGA098I
FAD^ – CLGA098J
ARC4 – CLGA098K

## Comprendre les rendements

### Rendements annuels composés (%)

| 1 MO | 3 MO | ACJ | 1 AN | 3 ANS | 5 ANS | 10 ANS | DEPUIS CRÉATION |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **-2,02** | **-6,83** | **-4,85** | **-6,71** | **1,28** | **-4,98** | **-2,43** | **-0,42** |

### Rendements par année civile (%)

| 2025 | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **-3,31** | **-1,10** | **6,96** | **-23,54** | **-6,84** | **9,17** | **9,90** | **-2,44** |

## Fourchette de rendements sur cinq ans (01 août 2013 - 30 septembre 2026)

| Meilleur rendement | Date de fin de la meilleure période | Pire rendement | Date de fin de la pire période | Rendement moyen | % des périodes de rendement positif | Nombre de périodes positives | Nombre de périodes négatives |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **4,46 %** | **nov. 2020** | **-6,78 %** | **juill. 2025** | **-0,97 %** | **44,44 %** | **44** | **55** |

## Coordonnées

**Centre de service à la clientèle**

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

# CAN Obligations à long terme 100/100†

30 septembre 2026

## Commentaire du fonds T2 2026

*Les commentaires et les opinions sont fournis par Canada Vie.*

## Commentaires sur les marchés

Les taux obligataires ont reculé pour le trimestre. Les taux à long terme ont été stables en avril, mais ont commencé à baisser pendant la seconde moitié du trimestre. Les taux ont suivi de près les fluctuations des prix du pétrole au cours des deux premiers mois du trimestre, même si cette relation s'est affaiblie en juin, lorsque les taux obligataires n'ont pas suivi la baisse des prix du pétrole qui a accompagné l'accord de paix préliminaire signé à la mi-juin entre les États-Unis et l'Iran.

La Banque du Canada s'est réunie à deux reprises au cours du trimestre et a laissé son taux directeur à 2,25 %. La Banque du Canada a réitéré que le conflit au Moyen-Orient et l'incertitude entourant la politique commerciale des États-Unis nécessitent une surveillance continue et a souligné qu'elle n'a pas vu l'inflation découlant de la hausse des prix du pétrole se propager à d'autres prix à la consommation. La Banque du Canada a également indiqué qu'elle était prête à intervenir, au besoin. La Réserve fédérale américaine (Fed) est demeurée sur la touche lors des deux réunions du trimestre et a accueilli un nouveau président pour la réunion de juin. Le marché anticipe moins d'une hausse de la part de la Banque du Canada d'ici la fin de l'année et un peu plus d'une hausse de taux par la Fed jusqu'en décembre. Comme prévu, l'inflation globale au Canada a commencé à augmenter au deuxième trimestre à cause de la hausse des prix du pétrole, mais les prix de base demeurent stables autour de 2 %.

## Rendement

La duration (sensibilité aux taux d'intérêt) du Fonds a contribué au rendement. Le Fonds avait une duration longue au cours des deux premiers mois du trimestre, en prévision d'une remontée des taux.

La sous-pondération de la province de l'Ontario (3,90 % échéant en 2036) a contribué au rendement. Le Fonds sous-pondérait la portion à court terme de la courbe de rendement de la province de l'Ontario, qui a été à la traîne de la portion à long terme de la courbe de rendement de la province.

La surpondération des obligations de sociétés a nui au rendement au cours du trimestre. Dans l'ensemble, les obligations de sociétés ont été à la traîne de l'indice. En avril, les écarts de taux se sont quelque peu resserrés, mais se sont lentement élargis à la fin du trimestre.

Coastal GasLink Pipeline Ltd. (4,868 % échéant en 2045) a nui au rendement. Le sous-conseiller surpondérait cette obligation, qui a tiré de l'arrière par rapport à l'obligation moyenne de Coastal GasLink Pipeline et l'obligation moyenne du secteur de l'énergie au sein de l'indice à long terme.

## Activité du portefeuille

Le sous-conseiller a ajouté Alphabet Inc. et Amazon.com Inc. lors de nouvelles émissions. Il s'agissait des premiers émetteurs « feuille d'érable » sur le marché canadien, et la taille des opérations a éclipsé les opérations précédentes sur le marché canadien. Le sous-conseiller a augmenté les placements existants de BCE Inc. à long terme. Au cours du trimestre, BCE a lancé des offres de rachat sur des émissions précises sur l'ensemble de sa courbe. Le Fonds détenait l'une de ces émissions et le produit du dépôt a été réinvesti dans l'une des émissions à long terme restantes de BCE. Le sous-conseiller a

vendu une obligation de Canadian Natural Resources Ltd., qui était sortie de l'indice, et a utilisé le produit pour financer l'achat d'une autre obligation de société. Le sous-conseiller a aussi réduit les obligations de la province de l'Ontario, en les utilisant comme source de liquidités dans l'achat d'autres obligations provinciales.

## Perspectives

À l'approche du troisième trimestre, le sous-conseiller continue de surpondérer les obligations de sociétés. De l'avis du sous-conseiller, les écarts de taux sont demeurés relativement stables malgré les émissions records sur le marché primaire, et le rendement des écarts de taux pourrait rester stable au cours de l'été, compte tenu des attentes d'une baisse de l'activité sur le marché primaire.

Le Fonds conserve une duration légèrement courte. Selon le sous-conseiller, malgré l'incertitude mondiale persistante, les taux pourraient augmenter au cours du prochain trimestre et d'ici la fin de l'année, avec la possibilité de hausses futures des taux d'intérêt. Le sous-conseiller cherche également à ajuster le portefeuille pour tirer parti de l'aplatissement de la courbe des taux. Le sous-conseiller continuera de surveiller les écarts de taux des obligations provinciales et de sociétés, ainsi que les répercussions sur celles-ci de l'augmentation des émissions à ce jour et des attentes d'augmentation des émissions jusqu'à la fin de l'année.

# CAN Obligations à long terme 100/100†

30 septembre 2026

## Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 30 juin 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 30 juin 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

# CAN Obligations à long terme 100/100†

30 septembre 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

^L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

†Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., ‡Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

**Information financière offerte par Fundata Canada Inc.**

**©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.**

canada vie MC